

# une journée de découverte, en région du Pays de La Loire, le samedi 21 octobre 2023

8,00 €

tarif unique

<b>MATIN</b>	Partez à la découverte du chai au «domaine de l'Aiguillette», à Mouzillon. Visite guidée, suivie d'une dégustation de vins (6 cépages). <i>(à consommer avec modération).</i>
<b>MIDI</b>	Déjeuner sur le site du domaine de l'Aiguillette. Pique-nique à la charge des participants(es).
<b>APRÈS-MIDI</b>	Visite, libre, de la commune de Clisson : château, églises, moulins, halles ...



Le Domaine de l'Aiguillette se situe, à Mouzillon, au cœur du vignoble, aux portes de Nantes et à proximité immédiate de Clisson.



Entre Bretagne et Italie, Clisson est une cité insolite et haute en couleurs. La ville compte une vingtaine de monuments historiques, classés ou inscrits. Elle a obtenu le label «**Station Verte**» en 2018.

Si vous êtes intéressé(e) par cette journée, veuillez compléter le bulletin d'inscription, ci-joint, **pour le vendredi 21 juillet 2023, délai de rigueur**, et l'adresser, accompagné du règlement, à la permanence de l'ASCE 56.

Départ de Lanester, à 7 h 00, avec arrêts dans les communes de : Auray, Vannes et Ambon.  
Arrivée à Mouzillon à 10 h 00 - Départ de Clisson à 16 h 00 vers vos communes.

**L'ASCE 56 prend, en charge, la totalité du coût du transport. Autocar «Le Divenah» de Pluvigner - limité à 50 passagers.**

Cette sortie est réservée uniquement, aux adhérents(es) et ayant-droits, à jour de leur cotisation et inscrit(e.s) sur la carte ASCE 56.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Thérèse Fraval (membre du bureau du Comité Directeur de l'ASCE 56) au 06 78 24 53 91 ou par courriel : [therese.fraval@gmail.com](mailto:therese.fraval@gmail.com).

**Prévoir** : pique-nique et tenue adaptée à la météo.

**IMPORTANT** : Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un justificatif (médical, hospitalisation, décès ...).



**Bulletin d'inscription - Découverte d'un chai -  
«Domaine de l'Aiguillette», à Mouzillon,  
et visite, libre, de la commune de Clisson.  
le samedi 21 octobre 2023**

à adresser pour le **vendredi 21 juillet 2023** (délai de rigueur),  
accompagné du règlement à :  
DDTM/ASCE 56 – 1, allée du Général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex  
(à l'attention de Valérie Renaudineau)

Nom – Prénom : ..... Affectation ou retraité(e) : .....

N° téléphone ou portable (obligatoire) : .....

Courriel (obligatoire) : .....

N° de carte ASCE : 056/.....

NOM	Prénom	Adhérent(e)	Ayant droit (lien de parenté)

Cette sortie est réservée, uniquement, aux adhérents(es) et ayant-droits, à jour de leur cotisation et inscrit(e.s) sur la carte ASCE 56. Limitée à 50 personnes.

Tarif unique : 8,00 €      Nombre de personnes : .....      TOTAL : ..... €

paiement par :  espèces     chèques vacances     chèque bancaire (à l'ordre de l'ASCE 56)

Possibilité de régler en chèques vacances.  
**Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un justificatif (médical, hospitalisation, décès ...)**

**Choix de votre commune de départ :**

<input type="checkbox"/> <b>Lanester à 07 h 00</b> Arrêt de bus entre Go Sports et McDonald's	<input type="checkbox"/> <b>Auray à 07 h 30</b> arrêt de bus de Kerbois, près du centre Leclerc
<input type="checkbox"/> <b>Vannes à 07 h 50</b> arrêt bus «Le Fourchêne 2» entre Carrefour et McDonald's	<input type="checkbox"/> <b>Ambon à 08 h 15</b> aire de co-voiturage de Sainte Julitte

**Pour info : l'ASCE 56 prend, à sa charge, la totalité du coût du transport (Le Divenah de Pluvigner).**